



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'AÏKIDO ET DE BUDO

FFAB

Aïkikai de France

Projet Développement fédéral

2021 - 2024

Une fédération au service des clubs
Agir ensemble pour développer notre discipline



www.ffabaikido.fr



Axes principaux

Axe 1 : Le développement de la pratique des jeunes (mineurs et/ou jeunes adultes de < 35ans)

Axe 2 : Le développement des clubs et des licenciés

Axe 3 : La Formation des dirigeants et des encadrants - cadres sportifs bénévoles et professionnels

Axe 4 : La Valorisation de la discipline Aïkido et ses différentes formes de pratiques *(Une attention particulière sera portée aux actions en faveur du développement de la pratique féminine)*



Axe 1 : Le développement de la pratique des jeunes (- 18 ans)

- ◆ Redynamiser la pratique des jeunes.
- ◆ Développer et intensifier les actions afin d'amener plus de jeunes à la pratique de l'aïkido.
- ◆ Faire découvrir l'Aïkido au plus grand nombre de jeunes durant leur parcours scolaire.
- ◆ Développer nos partenariats en faveur du sport scolaire et du sport universitaire.
- ◆ Développer des partenariats entre les clubs et les établissements scolaires à travers la signature de conventions.



Axe 1 bis : Le développement de la pratique des jeunes adultes – 35 ans

- ◆ Redynamiser la pratique des jeunes adultes.
- ◆ Développer et intensifier les actions afin d'amener plus de jeunes adultes à la pratique de l'aïkido.
- ◆ Faire découvrir l'Aïkido au plus grand nombre de jeunes durant leur parcours universitaire et professionnel.
- ◆ Développer nos partenariats en faveur du sport universitaire et du sport en entreprise.
- ◆ Proposer à ces jeunes adultes un parcours planifié de progression dans la discipline.

Axe 2 : Le développement des clubs et des licenciés

- ◆ Développer et partager les initiatives locales, régionales et nationales.
- ◆ Favoriser l'engagement des clubs, Ligues, CID, délégations, CODEP à mettre en œuvre des actions de développement durable dans leur fonctionnement quotidien.
- ◆ Développer l'accueil de publics différents dans les clubs : jeunes, femmes, seniors, personnes en situation de handicap, personnes issues de quartiers défavorisés...
- ◆ Faciliter la création et assurer la pérennité de nos clubs par une politique de services et d'accompagnement de proximité.

Axe 3 : La formation des dirigeants et des encadrants - cadres sportifs bénévoles et professionnels

- ◆ Former les jeunes dirigeants et les cadres sportifs et les inciter à prendre des responsabilités auprès des clubs.
- ◆ Valoriser les techniciens nationaux et régionaux.
- ◆ Actions visant à engager des démarches de prévention, d'information, de communication, de sensibilisation et de formation des examinateurs des examens Dan, des professeurs, des dirigeants.
- ◆ Sensibiliser et former les bénévoles et professionnels au « sport santé » et « sport bien-être » (labellisation des clubs).
- ◆ Sensibiliser et former les dirigeants et enseignants par rapport au harcèlement et comportements abusifs dans le sport

Axe 4 : La Valorisation de la discipline AIKIDO et ses différentes formes de pratique

Une attention particulière sera portée aux actions en faveur du développement de la pratique féminine

- ♦ Promouvoir la pratique en lien avec les acteurs du monde médical.
- ♦ Promouvoir la pratique en lien avec les acteurs du monde économique en adaptant notre offre de pratique par la création de passerelles entre le monde de l'entreprise et le milieu fédéral.
- ♦ Favoriser l'accès à la pratique à des fins de prévention pour les publics sédentaires, des publics à besoins spécifiques, personnes atteintes de maladies chroniques ou personnes âgées.
- ♦ Développer les pratiques familiales et intergénérationnelles.



✓ Le calendrier

- **22 mars 2024** : Lancement de la campagne, diffusion de la note de cadrage, du projet sportif fédéral et du dossier de demande de subvention
- **5 Mai 2024**: Fin de la campagne : tous les dossiers de demande de subvention auront été réceptionnés au siège de la Fédération
- **Mai 2024** : Instruction des dossiers et transmission des propositions à l'Agence Nationale du Sport par la Fédération
- **Août/Septembre/Octobre 2024** : Versement des subventions

Rappel pour consulter la liste des communes classées en ZRR ?

Vous pouvez consulter la liste des communes classées au 22 février 2018 sur le site de l'Observatoire des territoires, en consultant [la carte des ZRR sur notre site de cartographie interactive](#).



www.ffabaikido.fr





Fédération **F**rançaise d'**A**ïkido et de **B**udo
Aïkikai de France

Les Allées - 244 route de Brue-Auriac - 83149 BRAS
Tél 04 98 05 22 28 - Email : subventionsans@ffabaikido.fr

www.ffabaikido.fr

Agrément ministériel Jeunesse et Sports du 3 décembre 2004

Association reconnue d'utilité publique

Membre de la Fédération Européenne d'Aïkido et reconnue par le Hombu Dojo de l'Aïkikai de Tokyo.

La FFAB est l'une des deux fédérations constituantes de l'Union des Fédérations d'Aïkido,

seul organisme habilité à délivrer des grades dan reconnus par l'Etat Français